

N° 43

2021 1^{er}
semestre

LE TRAIT D'UNION



Fondée le 3 septembre 1998

Le bonheur, c'est de mettre son cœur
du côté de son devoir.



Le mot du président



Bonjour à tous,

Malheureusement en ce milieu d'année 2021, le constat ne peut être qu'amère, la pandémie du « COVID 19 » ne nous laisse peu de répit. Elle nous prive de nos libertés et la possibilité de réaliser nos activités, notamment la réalisation de notre assemblée générale, primordiale, afin de retrouver nos anciens. Ce constat difficile à accepter nous désole, tous autant que nous sommes, j'en suis le premier affecté. Cependant malgré cette déception, j'ai une pensée toute particulière pour tous nos camarades, pour tous ceux qui nous ont quitté prématurément ou ont été touché par la maladie, je n'oublie pas leur famille, leurs proches, leurs amis.

Mais, il nous faut avancer, positiver, et retrouver l'espoir de jours meilleurs afin de reprendre une vie normale pour nos activités. Le chemin est encore difficile, mais sachez chers amis que tout a une fin. C'est pourquoi je suis heureux et fier de vous convier en cette rentrée à cette belle journée. En effet, vous pouvez participer le 17 septembre prochain à la journée des anciens et actifs de la Brigade de Sapeurs-Pompiers de PARIS.

Initiée par moi-même et proposée au Général de Division GONTIER, puis au président du Groupement National des Anciens Sapeurs-Pompiers de PARIS, Thierry GUILMIN. Elle nous permettra de nous retrouver tous, anciens et actifs, elle permettra nombres de souvenirs, elle permettra de découvrir les nouveaux matériels, vêtements de protection et toutes ces nombreuses innovations qui font l'histoire de la Brigade, qui perpétuent la volonté de tous ceux qui ont permis à notre institution de ne pas rester sur le bas-côté du chemin.

Déjà trois années passées à la 1831^{ème} section des Médailleurs Militaires comme président, le bilan est un peu pauvre, il n'a pas été à la hauteur des espoirs de toutes et tous.

Malgré toutes ces restrictions, je vous fais découvrir le trait d'Union du 1^{er} semestre. Malgré la pandémie, quelques activités ont permis la présence de notre drapeau lors du peu de prestations et cérémonies organisées.

Après ces trois années de président, j'arrive au terme de ma carrière d'actif. Ce sera la raison pour laquelle en novembre, il serait opportun de réaliser une assemblée générale, à condition que les conditions sanitaires soient remplies et nous le permettent. Cette assemblée vous permettra d'élire votre nouveau président et assurer la continuité de la vie de la 1831^{ème} section chère aux cœurs de nos chefs et des adhérents qui la composent.

Le combat vis-à-vis de nos camarades médaillés militaire qui se refusent d'adhérer n'est pas perdu. Le monde associatif doit vivre, même si nous même, les Médailleurs Militaires, nous ne sommes que la face cachée de l'iceberg. Notre devise : « valeur, discipline » doivent être les maîtres mots.

« Pompiers de Paris un jour, Pompiers de PARIS pour toujours ».

Nous pouvons être tous fier de servir cette belle maison, vous les anciens, soyez fier du travail accompli et honorer d'avoir appartenu à cette grande famille.

Prenez soins de vous et de vos proches.

Le Président Major Eric DRUOT

Valeur et discipline

Cliquez sur le lien

Voeux du président EricDruot



Chers Médaillés Militaires et amis,

Le livre de l'année de 2020 est enfin fermé à jamais. Oublions ces mois douloureux qui nous ont privé de tout moment de convivialité.

En ce 1^{er} jour de 2021, je vous souhaite une année qui, je l'espère, sera plus légère que la précédente et vous apportera douceur et réconfort au quotidien à partager avec ceux qui vous sont chers.

Une pensée toute particulière à nos camarades partis à jamais, morts au feu ou touchés par la maladie.

Gardons espoir de nous réunir pour notre assemblée générale prévue le 26 mars prochain.

Prenez bien soin de vous !

Votre président, major Eric DRUOT



Valeur et discipline

Cliquez sur l'image pour l'agrandir

Général de division Jean-Marie GONTIER

**La 1831^{ème} section des Médailles Militaires de La
Brigade**

de Sapeurs-Pompiers de PARIS

félicite le Général de Division Jean Marie GONTIER

commandant la Brigade

pour sa troisième étoile



Le Président Major Eric DRUOT

Valeur et discipline

Voeux de la section au général commandant la BSPP



En cette nouvelle année, permettez-moi au nom de la 1831^{ème} section des Médailles Militaires de la Brigade de venir vous souhaiter une bonne et heureuse année 2021 ainsi qu'à vos proches. Que celle-ci vous permette la réalisation de vos projets et de retrouver la convivialité d'avant cette période de pandémie.

Je tenais aussi mon général, à vous remercier au nom de mes camarades actifs pour le présent remis à chacun d'entre nous pour les fêtes de fin d'année. À l'unanimité, ce cadeau a été très apprécié.

Mon souhait le plus cher est de pouvoir organiser l'Assemblée Générale de la section, qui se tiendra le 26 mars 2021, en votre présence.

Respectueusement, Major Eric DRUOT

Voeux au colonel adjoint, territorial et aux chefs de corps



Mon Colonel,

En cette nouvelle année, permettez-moi au nom de la 1831^{ème} section des Médailles Militaires de la Brigade de venir vous souhaiter une bonne et heureuse année 2021 ainsi qu'à vos proches. Que cette année 2021 apporte liberté, convivialité, le maintien de notre esprit de corps et réussite de nos interventions.

Malgré la pandémie la section des Médailles de la Brigade s'efforce d'être représentative à chaque cérémonie et maintenir les traditions.

Respectueusement, Major Eric DRUOT

Communication du président

Adhésion 2021

SMS du 12 janvier 2021

Bonsoir à tous

J'espère que vous allez bien ainsi que vos proches en cette période de pandémie et d'incertitude. 2021 est arrivé et l'avenir reste avec beaucoup de points d'interrogations. Mais nous ne pouvons pas faire grand-chose dans ce dossier international.

En revanche, je me permets de vous glisser ce petit mail afin de vous faire penser à renouveler ou à adhérer à la 1831^{ème} section des Médailles Militaires de la Brigade.

Valeur et discipline

25 EUROS, ce n'est rien mais sachez que 18.50 sont reversés à la CNEMM pour la recherche, les anciens, bref et en plus cela montre l'unité des sous –officiers titulaires de la MM au sein de la BSPP. N'oubliez pas le 12 janvier 2019, la CNEMM a versé 1500 euros aux orphelins suite à Trévise et Choisy.

Voilà messieurs, je sais mes mots sont simples mais je ne devrais même pas écrire ce mail de rappel. Alors n'hésitez pas à envoyer votre bulletin accompagné de votre chèque à Thierry notre cher trésorier où moi-même.

Je compte sur vous et espère pouvoir réaliser les choses non faites en 2020. Enfin, n'oubliez pas de regarder le site internet "1831^{ème} section des Médailleurs Militaires Sapeurs-Pompiers de Paris"

Très belle soirée à tous

Éric

Communication du trésorier

Très chers camarades,

Tout d'abord, permettez-moi de vous souhaiter à tous mes vœux les meilleurs à l'aube de cette nouvelle année 2021. Qu'ils soient de bonheur, prospérité et surtout de santé, pour vous-même, vos enfants, famille et amis. Laissons 2020 derrière nous et faisons en sorte que notre vie revienne à la normalité.

Je me permets ce petit message de rappel pour votre renouvellement d'adhésion pour 2021 à notre belle section, **mais surtout que vous fassiez en sorte de régulariser votre situation, en effet vous n'êtes pas à jour de votre cotisation 2020.**

Vous me serez d'une grande aide dans l'action et mission qui est la mienne au sein de la 1831^{ème} section, en répondant à ce courriel favorablement.

La SNEMM compte **sur notre soutien et rigueur remarquée** afin de continuer d'apporter l'aide à ses adhérents nécessiteux, et ce grâce à votre participation active.

Merci de toute l'attention que vous voudrez bien m'accorder.

Prenez bien soin de vous et à bientôt je l'espère, si les circonstances nous le permettent.

Thierry ALLAIN

Vérification des comptes

Première réunion de l'année 2021

Vérification des comptes de l'an dernier

Valeur et discipline

Lundi 25 janvier 2021, le président le major Éric DRUOT avait convoqué les membres du comité de la 1831^{ème} section des Médailles Militaires Sapeurs-Pompiers de Paris ainsi que les vérificateurs aux comptes



afin de clôturer ensemble les comptes de gestion de l'année 2020 et aborder les questions diverses notamment le maintien de l'assemblée générale en mars.

Seul quelques actifs ont répondu présents et les anciens se sont excusés en raison des conditions sanitaires actuelles. C'est tout à fait normal dans ce contexte plus que particulier.

Néanmoins, notre fidèle vérificateur aux comptes Jean POARD a décortiqué avec le caporal-chef Alexandre COLLIN l'ensemble de la documentation dûment très bien préparée par notre trésorier l'adjudant-chef ESR Thierry ALLAIN.

Assistaient à cette réunion, le vice-président le Capitaine LEPAPE, le trésorier

adjoint l'adjudant-chef QUILY. Cette réunion s'est déroulée en respectant les gestes barrières.

Une fois la vérification terminée et les documents signés pour être envoyés à la Société Nationale d'Entraide de la Médaille Militaire (SNEMM). Puis, le comité est favorable à reporter l'assemblée Générale le vendredi 3 septembre 2021. Il est vrai que dans l'état actuel des choses, il est impossible de prévoir quelques choses le 26 mars.

Pour clôturer cette réunion, l'ensemble des personnels présents ont dégusté une galette des rois avec un verre de cidre.

Encore merci aux membres et vérificateurs aux comptes de vous êtes déplacés et mon souhait le plus cher est de retrouver rapidement cette liberté qui nous permettrait de pouvoir nous réunir tous ensemble à nouveau.

Votre président, le major Éric DRUOT



Les effectifs de la section

Membres Actifs	97
Membres Retraités	199
Membres Associés	5
Dames d'entre-aide	5

Valeur et discipline

Bulletins d'adhésion

Disponibles sur le site Internet à l'adresse suivante :

www.medaillemilitairebspp.com (Les effectifs de la section)

Adhésion communication du président



Bonjour Messieurs

En ce premier jour de février 2021, je prends le clavier afin de vous écrire ces quelques lignes en tant que président de la 1831^{ème} section des Médailleurs Militaires des Sapeurs-Pompiers de Paris. Même si quelques personnes n'apprécient pas ma méthode, je fais suite aux trois mails de l'ADC ALLAIN Thierry trésorier de notre belle section. C'est vrai, 25 euros de cotisation, c'est rien ! cela sert à quoi cette section qui nous apportent rien ? C'est vrai aussi, votre raisonnement peut être bon sur ce sujet puisque la promotion 2019 n'a pas été invitée à la SNEMM pour le pot de bienvenue et leurs expliquer notre fonctionnement, la raison de venir adhérer ! Bref vous sensibiliser afin de vous compter parmi nous et surtout d'avoir le sentiment d'apporter notre aide à ceux qui en ont besoin dans la corporation des Médailleurs Militaires.

Il y a deux ans, nous avons réussi à gagner vos cœurs avec le RDV sur Masséna avec le général GALLET qui avait utilisé les bons mots pour motiver la quasi-totalité des actifs à adhérer. Mais là avec le trésorier, le responsable communication et moi-même sommes démunis face à votre incompréhension à ne pas vouloir adhérer. N'oubliez pas que sur 25 euros, nous reversons 18,75 à la SNEMM. Dans des situations comme celles que nous avons connues avec les décès de nos camarades, la SNEMM a versé sans aucunes hésitations une somme pour chaque orphelin. Bref, je ne vais pas continuer à écrire, mais simplement je voulais vous le dire une dernière fois. La solidarité commence à mon sens par être unis sans être dans la douleur.

Demain, je ne serais plus président mais malgré tout, je resterais fier de porter cette médaille, je resterais fier de payer ma cotisation et de me dire que j'apporte ma petite part à la réalisation des besoins de la SNEMM.

Il n'est jamais trop tard pour changer d'avis et n'hésitez vous les anciens médaillés qui ont zappé d'envoyer votre chèque où messieurs de la promo 2019 à venir nous rejoindre. 25 euros à l'ordre de la 1831^{ème} section des Médailleurs Militaires par portefeuille au trésorier ou moi-même.

Je vous remercie d'avoir lu ce message et vous remercie de votre compréhension.

Prenez soins de vous

Eric

Valeur et discipline

SNEMM Procès Verbal du CA du 13 janvier 2021



Disponible sur le site Internet à l'adresse suivante :

[pv-ca-13-01-2021-.pdf \(medaillemilitairebspp.com\)](https://www.medaillemilitairebspp.com/pv-ca-13-01-2021-.pdf)

Annulation et report de l'assemblée générale 2021



Au regard des mesures sanitaires et de la propagation du virus au sein même de la caserne Masséna, il n'est pas opportun de réaliser l'Assemblée Générale de la 1831^{ème} section des Médailleurs Militaires de la Brigade le 26 mars prochain.

J'ai donc décidé de la reporter au vendredi 3 septembre 2021 uniquement si toutes les conditions sont réunies.

Je vous remercie de votre compréhension.

Prenez bien soin de vous et de vos proches

Votre président Major Eric DRUOT

Valeur et discipline

Rappel de cotisaion



Ce message n'est pas agréable à rédiger, mais je me dois d'écrire ces quelques lignes en cette fin de mois de février 2021.

*Les adhésions peinent à arriver auprès de notre trésorier **malgré les nombreuses relances.***

Nombreux sont ceux qui n'ont pas envoyé leur cotisation.

Que dire face au silence des Médaillés Militaires qui ont oublié valeur, discipline et esprit de corps !

Ce constat est fort triste. J'ose espérer que l'individualisme ne va pas gagner face à notre esprit de combativité, de collectivité au sein des sous-officiers Médaillés Militaires.

En souhaitant vivement que ce nouveau rappel marquera les esprits et ne restera pas sans suite, bien à vous,

Votre Président Eric DRUOT

Présentation des recrues au drapeau

PRESENTATION du DRAPEAU de la BRIGADE aux JEUNES RECRUES des SAPEURS-POMPIERS DE PARIS des CONTINGENTS FEVRIER / MARS.

Ce vendredi 19 mars 2021 dans l'amphithéâtre du centre de formation des jeunes recrues de Villeneuve St Georges, se déroulait la traditionnelle cérémonie de la présentation de notre drapeau aux jeunes recrues du contingent de février/Mars 2021. Cette prise d'armes était présidée par le Général de division Jean Marie GONTIER, Commandant la Brigade de Sapeurs-Pompiers de PARIS, lors de laquelle il a remis la médaille à notre camarade de la concession 2019, le major Sébastien SIMON, de la 1^{ère} compagnie d'Incendie et de Secours.

Afin d'immortaliser ce moment, nombreux des médaillés militaires étaient présents pour le féliciter. Le drapeau de la 1831^{ème} section était porté par le major Richard GUIGUE du bureau Prévention.

La 1831^{ème} section des Médaillés Militaires adresse à Sébastien ses plus vives félicitations et lui souhaite la bienvenue au sein de notre section.



Le président, major Eric DRUOT

Valeur et discipline

Concession de la Médaille Militaire

Décret du 12 avril 2021 portant concession de la Médaille militaire en faveur des militaires appartenant à l'armée active paru au JO le 14 avril 2021 pour prendre rang au 31 décembre 2020.



Pour la BSPP

- ADC Alain Bailloux GIS3/03CIS ;
- MAJ Richard Clapeyron-Mery GFIS/EM ;
- ADC Bruno Delanne GIS3/04CIS ;
- ADC Eric Delrieu RDC (ex EM/BPO) ;
- ADC Frédéric Déréatti EM/SIOP ;
- MAJ Xavier Fougeron GIS2/17CIS ;
- ADC Nicolas Ginouvez GSS/CCT ;
- CCH Laury Le Poullennec RDC (ex GFIS) ;
- MAJ Olivier Lopez EM/BPO ;
- ADC Steve Margalle GFIS/EM ;
- ADJ Cédric Patier GIS2/22CIS ;
- ADC Patrick Perlemoine GAS/BALARD ;
- ADJ Alain Phidias GIS1/07CIS ;
- MAJ David Puchol EM/BOPO ;
- CCH Cédric Renaud RDC (ex GAS/PRES) ;
- MAJ Bruno Rodde GAS/BNF ;
- MAJ Jean-Yves Soulier GAS/BALARD ;
- MAJ Jérôme Weyland GAS/EM ;
- ADC David Ziolkowski EM/BIF.

Toutes nos félicitations aux nouveaux promus

Félicitations du président le Major Eric DRUOT

Messieurs bonjour

Au nom de la 1831ème section des Médailleurs Militaires de la Brigade, permettez-moi de venir vous féliciter pour la concession de la Médaille Militaire année 2020. 3ème décoration dans la hiérarchie des récompenses, vous pouvez être fier et heureux de recevoir celle-ci.

La Médaille crée par décret du Président de la République Louis Napoléon en date du 22 janvier 1852. Récompense les sous-officiers, caporaux ou brigadiers, soldats ou marins qui comptent huit années de service campagnes comprises, à ceux dont les noms auront été cités à l'ordre de

Valeur et discipline

l'armée quelle que soit leur ancienneté de service, à ceux qui auront reçu une ou plusieurs blessures devant l'ennemi ou un service commandé, à ceux qui se seront signalés par un acte de courage ou de dévouement méritant récompense.

Voilà le texte messieurs et pour avoir servi notre belle institution, vous avez l'honneur et le privilège de porter haut cette décoration. Sachez que notre section appartient à la SNEMM , Société Nationale d'Entraide de la Médaille Militaire regroupant environ 700 sections dans toute la France dont son siège social est 36 rue de la Bienfaisance à PARIS avec environ 36000 adhérents.

Bien sûr, nous espérons que vous allez nous rejoindre au sein de notre section ou notre drapeau est présent dans certaines cérémonies, notamment PRD, passation chefs de Corps etc..

Notre section est comme toutes les associations. Elle est en veille en raison de la crise sanitaire. Même notre assemblée générale n'a pas eu lieu. Dans tous les cas, je vous invite à regarder notre site internet (1831ème section des Médailleurs Militaires de la Brigade). Vous trouverez toutes les infos et actualités. Ce site est tenu à jour par notre camarade ancien ADC Pierre CHERRIERE que je ne remercierais jamais assez. Sachez aussi que vous serez contacté par notre fidèle trésorier l'ADC ALLAIN Thierry du GAS afin de savoir si vous voulez venir nous rejoindre.

Dès la fin de la pandémie, la section sera très heureuse de vous accueillir ainsi que la concession 2019 à un verre de l'amitié au sein de notre maison mère rue de la Bienfaisance.

Je reste à votre disposition pour tout renseignement. Encore toutes mes Félicitations.

Bien cordialement.

Décès du père GOURVES



Le président Thierry GUILMIN a le regret de vous faire part du décès du Père François GOURVES.

Agé de 89 ans il passait une retraite bien méritée dans une EPHAD à PLOUDALMEZEAU dans le Finistère, il s'est éteint cette nuit à l'hôpital de BREST.

Tous les anciens (ses païens) ont gardé de lui un excellent souvenir.

Il a servi au Corps du 1er septembre 1976 au 9 octobre 1996 comme Aumônier catholique.

Les obsèques auront lieu jeudi 22 avril 2021, à 10h00 en l'église de PLOUGASTEL DAOULAS dans le Finistère.

Thierry GUILMIN y représentera le GNASPP.

Cordialement

Roger RAFFENNE

Secrétaire général

Valeur et discipline

Bicentenaire de la mort de NAPOLEON 1er

Photo musée de la BSPP

Officiers, médecins, sous-officiers, gradés, sapeurs et personnels civils,

Nous célébrons aujourd'hui le bicentenaire de la mort de l'empereur Napoléon.

A l'origine d'un bouleversement institutionnel et réglementaire sans précédent dans l'Histoire de France qui conditionne encore à l'heure actuelle notre vie quotidienne, il est aussi le père fondateur du corps de sapeurs-pompiers militaires à Paris.

Visionnaire, il a acté la singularité du protecteur de la capitale dont nous sommes aujourd'hui les héritiers, voyant dans cette organisation la réponse idoine aux défis posés par la capitale de l'Empire aujourd'hui métropole moderne. Il a ouvert une histoire riche de deux siècles durant lesquels nos anciens ont repensé et adapté sans cesse notre fonctionnement face aux problèmes rencontrés, au gré des progrès technologiques, des bouleversements institutionnels et des soubresauts de notre vie collective face auxquels, conforme à la devise de la ville de Paris, la Brigade n'a jamais sombré. Mieux, elle est reconnue comme une unité d'élite qui se caractérise par sa performance collective, son esprit de corps et sa résilience dans les épreuves.

Le décret impérial du 18 septembre 1811 illustre la vision de ce grand homme d'Etat, son sens de l'organisation et sa prévoyance. Ils font écho à nos principes directeurs et leur analyse favorise l'appréhension de notre fonctionnement actuel. Ils réduisent les aléas et façonnent les esprits face à la diversité des risques et des menaces, d'hier et d'aujourd'hui. Composé de 12 articles, cet acte de naissance insuffle la volonté de transmettre, par l'écrit, l'expérience et nos règlements que nombre de corps envient à la Brigade. Ces documents favorisent une connaissance fine du secteur d'intervention, de nos préceptes d'engagement et organisent notre vie administrative.

Depuis le palais de Compiègne où il crée le bataillon, l'Empereur établit les bases, jamais démenties depuis, de son engagement opérationnel.

L'efficacité de notre modèle de secours repose en effet sur un maillage particulièrement dense et équilibré. Il est et demeure l'une de nos principales forces en dépit des bouleversements induits par l'évolution de nos modes de vie depuis 1811 et l'agrandissement de notre secteur d'intervention comme du champ de nos compétences. Cette distribution des casernes et postes de secours figurait déjà dans le décret impérial. Elle continue d'être portée à travers certains chantiers d'envergures qui conditionnent le maintien de cette qualité de service empreinte de célérité pour les années à venir.

L'autre versant de l'excellence de notre modèle tient dans l'exigence de la préparation ; exigence qui irrigue toutes nos interventions et assure le crédit de notre maison. L'Empereur ne s'y était pas trompé rappelant l'impérieuse nécessité d'une instruction au bénéfice des servants de la pompe à



Valeur et discipline

incendie. Cette dimension s'incarnera, à l'avenir, à travers un recours à l'enseignement à distance et par l'installation du groupement formation-instruction et de secours sur le site de Limeil-Brévannes afin de perpétuer l'aguerrissement des hommes et femmes qui composent la Brigade, sans rien oublier de son état militaire.

Cet état militaire établit, dès le titre V du décret, la singularité du sapeur-pompier de Paris que l'Empereur considère comme la condition du succès des armes de la France.

Cette spécificité vaut aussi pour son positionnement sous la tutelle du préfet de Police jamais reconsidérée depuis sa création. Elle garantit à nos autorités et à la population défendue, placées au cœur des centres de pouvoir économique, politique et culturel, un haut degré d'intégration avec les forces de sécurité intérieure l'ordre comme la plate-forme d'appels d'urgence l'incarne aujourd'hui.

Enfin, parce qu'il n'est de richesses que d'Hommes, le facteur humain était prévu dès la création du corps.

La Brigade, consciente des sacrifices quotidiens de ses soldats du feu a toujours placé les considérations humaines au cœur de ses préoccupations, projets et autres programmes d'investissement. Elle s'inscrit ici fidèlement dans l'attention portée par l'Empereur à ses grognards comme au corps de sapeurs-pompiers pour la ville de Paris. Il avait prévu récompenses, encouragements et pensions de retraite au titre des sacrifices consentis par nos aînés. Cette préoccupation s'incarne aujourd'hui à travers le plan de modernisation ou la nouvelle politique de rémunération des militaires qui favorisent la fidélisation et l'amélioration des conditions de vie.

Alors que le code d'honneur du sapeur-pompier de Paris a fêté ses 20 ans d'existence, contempler le passé permet d'éclairer le chemin à parcourir et de nous fournir les armes et les clefs de compréhension pour les défis qui se dressent devant nous. Nous les appréhenderons comme l'armée impériale abordait ses batailles : au cri de « vive l'Empereur », avec confiance en nos chefs, nos forces et notre doctrine, de façon résolue et énergique avec le culte de la mission et la fierté d'appartenir à cette prestigieuse unité, sans jamais rendre les armes, fidèle à notre devise :

« Sauver ou Périr ».

Vive la Brigade, vive l'armée de Terre, vive la République.

Signé : Général de division Gontier, commandant la Brigade

Anniversaire du GAS



JOYEUX ANNIVERSAIRE!!

Le Groupement des Appuis et de Secours (GAS) est à l'honneur. Il vient de fêter son dixième anniversaire en ce vendredi 4 juin 2021 dans la cours d'honneur de l'état-major. En effet, présidée par le général de division Jean-Marie GONTIER commandant la Brigade, une prise d'armes y est organisée afin de marquer l'évènement.

Plus jeune groupement de cette prestigieuse unité, il est spécifié par le général dans son ordre du jour, que le GAS a atteint sa pleine maturité, qu'il est un groupement dorénavant connu et reconnu ayant sa place dans l'environnement Brigade.

Valeur et discipline



A cette occasion, une remise de décoration, parmi laquelle une remise de médaille militaire permet à bon nombre de nos camarades d'être honorés par leurs actes de bravoures et leur engagement. Le major WEYLAND, le major SOULIER, l'adjudant-chef PERLEMOINE et le caporal-chef RENAUD ont reçu la merveilleuse "médaille des braves". Bienvenue à eux en espérant qu'ils rejoindront notre belle section.

L'adjudant-chef MONTIEL présent à la cérémonie a fait honneur à la 1831ème section en portant haut les couleurs de notre drapeau, l'ensemble des nouveaux

décorés est félicité par l'adjudant-chef ALLAIN, trésorier et représentant le major DRUOT notre président.

Un repas de corps est organisé à l'issue de la cérémonie à l'état-major du GAS, sis CLICHY LA GARENNE. Le LCL PLUS, chef de corps remercie tous ses prédécesseurs ayant commandé le groupement, ils ont tous répondu présent.

Longue vie au GAS...

Journée des anciens et des actifs

JOURNEE DES ANCIENS ET DES ACTIFS 17 SEPTEMBRE 2021

**LA JOURNÉE DES ANCIENS ET DES ACTIFS
DE LA BRIGADE DE SAPEURS-POMPIERS DE PARIS
17 SEPTEMBRE 2021**

PROGRAMME

- 9h00 : Ouverture des portes
Café - croissants et découverte des stands (associations et bénévoles)
Classe "Ancien" où sera remise un drapeau de bienvenue !
- 11h00 : Mot du général commandant la Brigade et du président du GNA5PP
- 11h15 : Démonstration du groupe de gymnastique de la Brigade
- 12h00 : Apéritif et déjeuner réalisés par un traiteur
- 14h00 : Ouverture des ateliers (Découverte des nouveaux matériels)
Ateliers dans une jouteuse avec des concours à gagner !
- 17h00 : Dépôt de gerbe au monument aux morts dans la cour de Champenot

INSCRIPTION

Nom : _____
 Prénom : _____
 Matricule : _____
 Période à la BBPP : _____
 Adresse : _____
 Mail : _____
 Téléphone : _____

Je suis accompagné(e) : ☐ OUI ☐ NON
 Nom de l'accompagnant : _____

Pour participer, je règle la somme de : ☐ 3€ (adulte) ☐ 2€ (senior)
 Pour mon accompagnant : ☐ 3€ (adulte) ☐ 2€ (senior)

Je souhaite participer au déjeuner de 17 : ☐ OUI ☐ NON
 Je souhaite réserver une chambre à l'IGRSA Porte d'Italie : ☐ OUI ☐ NON

Je suis déjà adhérent(e) à une association BBPP : ☐ OUI ☐ NON
 Si oui, laquelle : _____

Valeur et discipline

Passation de commandement Philippe LEPAPE

La 1831^{ème} section des Médaillés Militaires fière de son adhérent

En ce lundi 11 juin 2021 à 17h00, s'est déroulé un évènement un peu particulier. En effet le drapeau de la section était convié à une cérémonie pour la passation de commandement de la 44^{ème} COMPAGNIE.

C'est notre ami le capitaine Philippe LEPAPE bien connu des associations, fidèle à l'institution qui a pris les responsabilités de commandant d'Unité. La 1831^{ème} section se joint à moi pour le féliciter.



Honneur pour nous car un Médaillé Militaire se retrouve à une fonction non négligeable et plus que motivé pour continuer à faire partager sa passion de sapeur-pompier de PARIS.

Philippe, est le vice président de la 1831^{ème} section depuis plusieurs années, je n'oublie pas aussi son investissement au sein de l'ADOSSPP ou il œuvre depuis plusieurs mandats comme président de commission. Nous ne pouvons que le féliciter à nouveau et lui souhaiter bonne chance dans ce temps de commandement qui va lui apporter beaucoup de bonheur et satisfaction.

Votre président le major Eric DRUOT

Présentation des recrues au drapeau



Les mesures sanitaires s'étant sensiblement assouplies et le temps devenu clément, c'est devant un parterre fourni de leurs aînés que les nouvelles recrues des contingents de ce début d'année 2021 ont été présentées à notre drapeau de la BSPP, ce vendredi 11 juin 2021 au fort de Villeneuve-Saint-Georges. Une très belle cérémonie, comme à l'accoutumée, présidée par le général de division Jean-Marie GONTIER, commandant la brigade et lors de laquelle notamment la garde du drapeau de la Brigade a été confiée au groupement de soutien et de secours.

Valeur et discipline

Deux nouvelles recrues, beaucoup plus aguerries et moins jeunes en service, sont venues, quant à elles, gonfler les rangs des médaillés militaires de la BSPP. En effet, en ouverture d'une session de remise de récompenses bien fournie, les majors Xavier FOUGERON (17CIS) et David PUCHOL (BOPO) se sont vus conférer la médaille militaire des mains du GDI GONTIER, sous l'œil cette fois-ci de notre drapeau de la 1831^e section des médaillés militaire et d'une section de décorés de la « médaille des braves ».

Clin d'œil de la cérémonie, le drapeau de notre section été fièrement porté par le sous-lieutenant Sébastien CHOUQUET. En effet, le Maj FOUGERON (décoré du jour) et le SLT CHOUQUET (J.O. Avril 2019) ont servi ensemble au centre de secours Vitry de 2012 à 2014, en tant que respectivement sous-chef et chef de centre. Notre président, le major Éric DRUOT, est fier de constater et de valider de telles initiatives de « frères d'armes » au sein de notre belle section.

SLT Sébastien CHOUQUET

Passation GFIS



Passation de chef de corps du Groupement Formation Instruction et de secours

Le



vendredi 18 juin après avoir commémoré l'appel du 18 juin dans toutes les casernes de la Brigade s'est tenu à 11h00 sur le plateau des Portes Ouvertes du fort de Villeneuve Saint Georges la cérémonie de passation de chef de corps du GFIS. Cérémonie présidée par le Général de Division Jean Marie GONTIER commandant la Brigade.

Les traditionnels honneurs aux autorités, suivi de remises de récompenses dont une Médaille Militaire à notre camarade le major Richard CLAPEYRON du GFIS avec ses 32 années de service. Nous lui présentons nos plus vives félicitations pour cette décoration.

Pour clôturer la cérémonie, le général a officialisé le commandement au Lieutenant-Colonel ANTCHANDIET-N'KOMAH qui succède au Lieutenant-colonel DESTABLE.

La 1831^{ème} section félicite l'ensemble des décorés ainsi que les Chefs de Corps partant et arrivant.

Le président Major Éric DRUOT

Valeur et discipline

Fête de la bataille de Dantzig

Cérémonie de prise d'armes « Dantzig 2021 »

La fête d'armes « Dantzig 2021 » axée sur l'innovation à travers le thème « de l'aérostat au drone du génie, l'innovation au cœur du génie militaire » s'est déroulée les 16 et 17 juin à l'école du génie quartier Éblé.

A cette occasion la cérémonie de prise d'armes « Dantzig 2021 », placée sous la présidence du général de corps d'armée Christian Bailly, gouverneur militaire de Metz, officier général de zone de défense et de sécurité Est, commandant de zone Terre Nord-Est et commandant des forces françaises et de l'élément civil stationnés en Allemagne, a eu lieu le mercredi 16 juin sur la place d'armes de l'École du génie en la présence notamment du général de division Jean Marie GONTIER commandant la Brigade ainsi que plusieurs représentants de la brigade.



Parmi les récipiendaires de cette cérémonie, trois de nos camarades, le major LOPEZ Olivier, l'adjudant-chef DELANNE Bruno et l'adjudant-chef GINOUEZ Nicolas ont été conférés de la médaille militaire sous le regard entre autre du drapeau de la BSPP et de sa garde mais aussi du sous-lieutenant CHOUQUET de la 12^{ème} compagnie d'incendie et de secours porte-drapeau de l'école du génie.

Je félicite l'ensemble des décorés.

Adjudant-chef Février Frédéric.

PSO du 2^{ème} groupement d'incendie et de secours.

Départ de Gilles Pourchet

Jour « J »

Joyeux anniversaire, Rayé des contrôles,

Ancien Chef de Centre, dernier jour des actifs !

Ce texte est pour honorer notre camarade Médaillé Militaire et adhérent à La 1831^{ème} section des Médaillés Militaires de la Brigade pour son départ de la BSPP après 40 années de bons et loyaux services et notamment dans un seul et unique Groupement d'incendie et de Secours. Le 2GIS et c'est en ce mardi 22 juin 2021 lors de la prise de fonction du chef de centre de SUCY en BRIE que le major Gilles POURCHER est revenu sur ses anciennes terres pour saluer l'ancien chef CS et féliciter le nouveau. Moment d'émotion pour notre Gillou car c'était son dernier jour chez les actifs, et en plus son anniversaire fort de 59 printemps. La médaille de la section lui a été offerte.

Nous lui souhaitons bon vent, mais savons que d'ores et déjà que nous allons le revoir en tant que réserviste à l'Etat-major du 2GIS.

Valeur et discipline



Le président major Eric DRUOT



SNEMM Election du bureau national



Président général : M. José Miguel REAL

1er Vice-Président : M. Patrick LAMY

2ème Vice-Président : M. André GERY

Secrétaire général : M. Patrick LAMY

Trésorier général : M. Jean-Pierre BEAULIEU

Passation du 3 GIS



Vendredi 25 juin 2021 cour Etat-Major de CHAMPERRET

Valeur et discipline



En ce milieu d'après-midi légèrement nuageux à 15h00 précise s'est déroulé la passation de Chefs de Corps du 3^{ème} Groupement d'Incendie et de Secours entre le colonel GAUTHIER partant et le lieutenant-colonel GELGON arrivant.

Traditionnellement, une remise de décorations a eu lieu et trois de nos camarades de la concession 2020 se sont vu remettre des mains de notre général de division commandant la BSPP, Jean Marie GONTIER la médaille militaire en présence de notre drapeau porté par le président.

L'ensemble des adhérents de la 1831^{ème} section félicite chaleureusement le major Bruno RODDE, l'ADC Steve MARGALLE ainsi que l'ADC Alain BAILLOUX.

Nous les félicitons doublement car ils ont rejoint notre section.

Éric

Cérémonie aux Invalides



Le jeudi 8 juillet à 11h00 s'est déroulé une remise de décorations dans la cour des Invalides. Cette cérémonie a été présidée par le chef de l'état M. MACRON et en présence du chef d'état-major des Armées, le Général d'armée François LECOINTRE, qui quittera prochainement ses fonctions.

Deux fois par an (en juillet et octobre) le chef de l'état souhaite mettre à l'honneur des militaires ou des personnalités civiles en ce lieu riche de mémoire.

A cette occasion l'Adjudant-chef David ZIOLKOWSKI, 26 ans de service, a été décoré de la médaille militaire en présence d'un détachement de la BSPP et de sa famille.

L'ensemble des adhérents de la 1831^{ème} section félicite chaleureusement l'ADC David ZIOLKOWSKI.

Nous le félicitons doublement car il rejoint notre section.

Valeur et discipline



Lettre du président



Chers Adhérents,

En ce milieu de juillet, je me devais de prendre le temps de vous écrire ces quelques lignes afin de vous expliquer le report une nouvelle fois de l'assemblée générale de la 1831ème section des Médailleurs Militaires de la BSPP.

En effet, contraint en raison des mesures sanitaires d'annuler celle du 26 mars, j'avais



communiquer la date du 3 septembre 2021. Mais, cependant avec l'idée que j'avais en tête depuis de nombreuses années d'organiser la journée des Sapeurs-Pompiers de PARIS anciens et actifs. Ce projet est né sous l'impulsion du GNASPP et son président et bien sûr avec le feu vert de notre général de Division Jean Marie GONTIER. Alors étant à fond dans l'organisation et surtout dans la réussite de cette journée, je préfère reporter une nouvelle fois ce RDV qui sera pour moi la fin de mon mandat de Président de la section et un moment de convivialité entre médaillés.

Hé oui, le 22 janvier 2022, je rejoins le clan des anciens et laisserais ma place à un volontaire actif. Je sais ces derniers mois ont été plutôt calme. Nous avons fait effort de vous tenir informé du peu de nombres de cérémonies avec le trésorier de la section, l'ADC Thierry ALLAIN et notre fidèle responsable communication et gestionnaire du site internet, l'ADC Pierre CHERRIERE. Je les remercie une nouvelle fois. Le drapeau est néanmoins été présent à toutes les passations de Chef de Corps.

Je tenais à m'excuser pour la promotion 2019 et 2020 de ne pas les avoir invités au bureau national afin de leur souhaiter la bienvenue physiquement. Nous allons essayer de nous rattraper en novembre en regroupant une sorte d'AG, d'accueil aux jeunes promotions et changement de président. L'idéal serait vers le 19 novembre.

Pour l'instant, chers adhérents, je pense que si vous désirez passer un vrai moment convivial de retrouvailles, c'est le 17 septembre à l'Espace CHAMPERRET. Sommes tous acteurs dans cette journée innovatrice pour renouer avec les anciens qui ont quitté l'institution à leur limite d'âge ou pour d'autres fonctions. Mobilisez-vous, diffusez l'information, inscrivez-vous et nous Médailleurs Militaires de la BSPP nous nous retrouverons en Novembre.

Votre Président Major Eric DRUOT

Valeur et discipline

Informations pratiques

N'oubliez pas de nous signaler tout changement de vos coordonnées.

- Si vous vous décidez d'adopter internet, communiquez-nous votre adresse mail, ainsi que toute modification de celle-ci.
- Dans tous les cas, vos envois de courrier doivent être adressés à l'une des adresses suivantes :

1831^{ème} Section des Médailleurs Militaires
Sapeurs-Pompiers de Paris
1, place Jules Renard BP 31
75823 PARIS Cedex 17

Président : Major Éric DRUOT
3 rue Darmesteter
75013 PARIS
Eric.druot@pompiersparis.fr

Trésorier : Monsieur Thierry ALLAIN
Trésorier 1831^{ème} section des MM
10, cité Ducrot
91220 BRETIGNY-SUR-ORGE

N'hésitez pas à consulter notre site Internet

<http://www.medaillemilitairebspp.com/>



Votre recherche

OK

1831^{ème} Section des Médailleurs Militaires Sapeurs-Pompiers de Paris

[Page d'accueil](#) [Histoire](#) [Les événements](#) [La section](#) [Nos Hommages](#) [Agenda](#) [Accès membres](#) [Pratique](#) [Liens](#) [Blog](#)

